

L'actu du jour

Nos télévisions : programmées pour tomber en panne ?

Pourquoi nos téléphones, télévisions, frigo tombent-ils en panne, au bout de quelques années d'utilisation ? Parce qu'ils seraient fabriqués dans ce but ! Les industriels mettraient au point des techniques qui réduiraient la durée de vie de nos appareils. On appelle cela l'obsolescence programmée. Explications.

Pourquoi on en parle ?

Parce que depuis le 23 avril, une proposition de loi est discutée au Sénat. Elle vise à lutter contre l'**obsolescence** programmée.

L'@ctu du jour :

Imagine : tu regardes un film, et ta télé tombe en panne. Tes parents veulent la faire réparer, mais le réparateur leur annonce qu'il vaut mieux la remplacer. La pièce à changer est introuvable, et la réparation coûtera plus cher qu'une télé neuve ! Résultat : soit vous vous passez de télé, soit tes parents en rachètent une et jettent celle qui ne marche plus.

Nous avons choisi l'exemple de la télé, mais nous aurions pu choisir le lave-linge, le téléphone, le lave-vaisselle ou le frigo. Bref, n'importe quel appareil électrique de ta maison.

Comment se fait-il que tous ces appareils ne soient pas réparables ?

Pour fabriquer un écran plat, les marques s'approvisionnent le plus souvent en Asie, où les composants et la main-d'œuvre sont moins chers, mais aussi de moins bonne qualité. Mais ces pièces sont ensuite introuvables en France. Autre exemple, sur certains Smartphones, il est impossible d'enlever la batterie. Lorsque celle-ci s'épuise, au bout de 2 ou 3 ans, c'est l'appareil tout entier qui doit être changé.

Les fabricants font-ils exprès de rendre ces appareils irréparables ?

Les fabricants n'avouent pas clairement ces pratiques. Mais, selon les politiques et les associations qui défendent ce projet de loi, les industriels auraient des intérêts à ce que nos appareils ne soient pas éternels. Eh oui ! Si la télé tombe en panne et qu'elle n'est pas réparable, alors il faut en acheter une autre, ce qui rapporte de l'argent au fabricant.

Quelles sont les conséquences ?

Remplacer un appareil électrique tous les quatre ou cinq ans coûte cher. Par conséquent, les gens disposent de moins d'argent pour le reste de leurs achats : nourriture, vêtements, loisirs, etc.

Mais l'obsolescence programmée a aussi des conséquences sur l'environnement. Tous ces appareils qui finissent à la poubelle ne sont pas biodégradables, loin de là ! Certaines pièces sont recyclables, mais la plupart terminent dans des décharges et polluent l'environnement pendant des années.

Que propose ce projet de loi ?

Le projet de loi souhaite obliger les industriels à fournir les pièces détachées en cas de problème. Le projet prévoit aussi que la garantie des produits électroniques passe de 2 à 5 ans. Cela devrait obliger les fabricants à produire des appareils qui durent plus longtemps !

Merci à Laetitia Vasseur, collaboratrice du sénateur à l'origine du projet de loi contre l'obsolescence programmée, pour ses explications qui nous ont permis de rédiger cet article.

Le quiz du jour :

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)